



POS 7.8 PRATIQUES D'ÉLEVAGE FACULTATIVES

Vous pouvez utiliser cette procédure opérationnelle standardisée (POS) comme modèle. Si vous développez votre propre version, elle doit comprendre toutes les exigences.

NIS: _____

Gestionnaire du site: _____ Personne responsable: _____

PROTOCOLE

	Les personnes responsables doivent suivre ce protocole lors de toute pratique d'élevage facultative.	S'applique à la ferme	Importance
1	Le gestionnaire du site doit s'assurer que les personnes responsables d'appliquer ce protocole sont adéquatement formées.	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
2	Entretien des instruments a. Utiliser des instruments propres et bien entretenus (p. ex., bistouris, cisailles, marteaux de tatouage).	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
	b. Remplacer ou réparer rapidement une pièce d'équipement émoussée (p. ex., aiguiser les bistouris et les cisailles, nettoyer les instruments servant à cautériser au besoin).	<input type="checkbox"/>	
	c. Autres bonnes pratiques de production :		
3	Manipulation des porcelets	<input type="checkbox"/> sans objet	
	a. Éviter de manipuler les porcelets de façon agressive.	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
	b. Éviter de lancer ou d'échapper les porcelets.	<input type="checkbox"/>	
	c. Prendre le porcelet et le tenir doucement, mais fermement.	<input type="checkbox"/>	Fortement recommandé

	Les personnes responsables doivent suivre ce protocole lors de toute pratique d'élevage facultative.	S'applique à la ferme	Importance
4	Castration	<input type="checkbox"/> sans objet	
	a. Effectuer la castration des porcelets entre ____ et ____ jours suivant leur naissance. i. Utiliser un analgésique afin de mieux contrôler la douleur post-intervention chez les porcelets âgés de moins de 10 jours. ii. Nom du (des) produit (s) : _____	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
	b. Utiliser un anesthésique et un analgésique lorsque les porcelets sont âgés de plus de 10 jours lors de la castration. i. Nom du (des) produit (s) : _____	<input type="checkbox"/>	
	c. Autres bonnes pratiques de production :		
5	Taille de la queue	<input type="checkbox"/> sans objet	
	a. Effectuer la taille de la queue des porcelets entre ____ et ____ suivant leur naissance. i. Utiliser un analgésique afin de mieux contrôler la douleur post-intervention. ii. Nom du (des) produit (s) : _____	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
	b. Autres bonnes pratiques de production :		
6	Entaille des oreilles (si nécessaire)	<input type="checkbox"/> sans objet	
	a. Pratiquer l'entaille des oreilles des porcelets seulement si elle est nécessaire et alors que les porcelets sont âgés de moins de 14 jours.	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
	b. Autres bonnes pratiques de production :		

Les personnes responsables doivent suivre ce protocole lors de toute pratique d'élevage facultative.		S'applique à la ferme	Importance
7	Taille des dents (si nécessaire)	<input type="checkbox"/> sans objet	
	a. Effectuer la taille des dents des porcelets entre _____ et _____ jours suivant leur naissance.	<input type="checkbox"/>	Fortement recommandé
	b. Une bonne technique de taille des dents doit : i. Éviter l'éclatement de la dent, et	<input type="checkbox"/>	
	ii. Couper la dent parallèlement à la gencive.		
c. Autres bonnes pratiques de production :			
8	Taille des défenses	<input type="checkbox"/> sans objet	
	a. Éviter le contact avec la pulpe dentaire lors de la taille des défenses.	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
	b. Autres bonnes pratiques de production :		
9	Chirurgies mineures à la ferme	<input type="checkbox"/> sans objet	
	a. Genre de chirurgie effectuée à la ferme (p. ex., la réparation de hernies, la cryptorchidectomie) : _____	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
	* L'utilisation d'agrafes chirurgicales est interdite.		
	b. Date de la consultation avec le vétérinaire détenteur d'un droit de pratique : _____	<input type="checkbox"/>	
c. Anesthésiques(s) et analgésique(s) administrés avant la chirurgie : i. Nom du (des) produit (s) : _____	<input type="checkbox"/>		

	d. Autres bonnes pratiques de production :
--	--

MESURES EN CAS DE DÉVIATION

	Que doit-il se passer lorsqu'un problème survient? <i>Lorsqu'une erreur est décelée, la personne responsable doit prendre les actions correctives suivantes alors que les porcs sont toujours à la ferme :</i>	S'applique à la ferme	Importance
1	<p>› Si la POS Pratiques d'élevage facultatives (POS 7.8) n'est pas disponible ou est incomplète, les membres du personnel responsables doivent s'assurer que la POS est développée et mise en œuvre et qu'un suivi soit fait.</p> <p>› Si les membres du personnel sont incapables d'effectuer les pratiques d'élevage facultatives sans avoir un impact négatif sur les porcs, le gestionnaire du site doit s'assurer que tous les employés soient formés à la mise en place de ces pratiques.</p> <p>Complétez le Registre d'incidents (R-2).</p>	<input type="checkbox"/>	Obligatoire

REGISTRES

Nom du registre		Importance
R-2	Registre d'incidents	Obligatoire
R-4	Registre de surveillance	Obligatoire
R-B	Registre de formation	Obligatoire